



GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE APICOLE (77)

Plan Sanitaire d'Elevage (PSE) autorisé par le Préfet le 08 mars 2022 (agrément n° PH 77 288 001)

2026

Président: Gérard BERNHEIM 5bis imp de la Grenouillère 77240 Vert-St-Denis solidaires@bernheim.eu	Secrétaire: Franck Soulier rue du Bout du Pont 77580 Guérard frasoulier@gmail.com	Votre TSA	Vétérinaire conseil: Ahcène BOUKAIBA 01 64 79 30 08 ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr	réservé
---	--	-----------	---	---------

Num.d'apiculteur :
Siret :
Portable ou fixe :

Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
E-mail :

Adresse des ruchers, lieu-dit ou coordonnées	CP	Ville	Nb ruches

ADHESION AU GDSA et PSE (obligatoire),

individuelle ou par l'intermédiaire de votre syndicat

Tarif Choix S/totaux

Si vous êtes membre dun syndicat, l'adhésion au GDSA est probablement déjà incluse dans votre cotisation syndicale

Adhésion à titre individuel au GDSA	15 €	cliquer	0 €
ou par le syndicat apicole auquel j'adhère qui gère une cotisation globale dont celle-ci (GDSA)			
Quel est le syndicat de Seine et Marne en question ?	cliquer		
Abonnement à la Santé de l'abeille (22 €)	22 €	cliquer	0 €

Sous-total adhésion/abonnement 0,00 €

Date limite de commande **31/12/2025**

Date commande :

Bon de commande traitement(s)			Quantité	S/totaux
Apivar	Boite de 10 lanières pour 5 ruches (5 x 2 lanières)	24,00 €		0,00 €
Bayvarol	Boite de 20 lanières pour 5 ruches (5 x 4 lanières)	24,00 €		0,00 €
Varromed	Bidon de 555ml pour 10 ruches 1 passage	30,00 €		0,00 €
Thymovar	20 plaquettes pour 6 ruches	35,00 €		0,00 €
Varroxal 75g	Pour 37 ruches 1 passage par sublimation	40,00 €		0,00 €
Apilifevar	2 plaquettes par sachet et par ruche	4,00 €		0,00 €
Oxybee	Acide oxalique dégustation pour 30 Ruches	36,00 €		0,00 €
-	-	-	-	-

Sous/total traitement(s) = 0,00 €

Don au GDSA (facultatif) =

Montant à régler par chèque individuel à la commande = 0,00 €

Mode de retrait des traitements à votre choix

- Lors de l'Assemblée Générale du 28 mars 2026
- ou par l'intermédiaire de votre ASA/TSA
- ou envoi à votre domicile à vos frais

(TSA : Technicien Sanitaire Apicole en charge de surveillance sanitaire)

Où envoyer le formulaire et le chèque de règlement :

A envoyer sous enveloppe ou à déposer avec le règlement par chèque :

GDSA - Maison de l'Elevage- 77350 - LE MEE SUR SEINE

AVANT LE 31 DECEMBRE 2025 IMPERATIVEMENT

Vous permettre d'obtenir des traitements est un service bénévole offert aux adhérents du GDSA, il convient d'en respecter les règles dont impérativement les dates

Le PSE est un dispositif géré par des collègues bénévoles avec le service de l'Etat permettant un achat collectif avec des tarifs exceptionnels

[cliquer](#)
[cliquer](#)
[cliquer](#)

ne répondre OUI qu'une seule fois

Date (obligatoire) :

Signature de l'adhérent GDSA (obligatoire) :